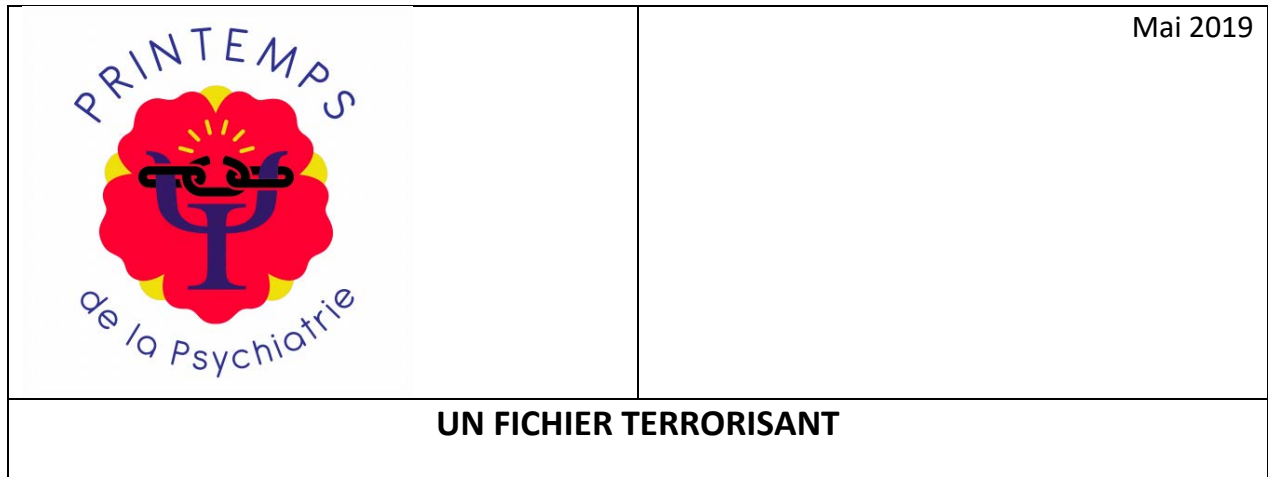


[Tapez ici]



Nous, patients, usagers, psychiatisés, qui avons été hospitalisés sans notre consentement ;

Nous, soignants, qui avons hospitalisé des personnes sans leur consentement ;

Nous, familles et amis, qui avons été sollicités dans les moments de détresse de nos proches pour rédiger des demandes d'hospitalisation par un « tiers » ;

Nous, toutes et tous, citoyennes et citoyens, sommes indignés, scandalisés du décret du 7 mai 2019 croisant les personnes fichées « S » pour terrorisme (FSPRT) et les personnes fichées « Psy » dans le fichier « HoPsyWeb » car hospitalisées sans consentement.

Depuis mai 2018, en France, toute personne - dépressive, en burn-out, avec des idées suicidaires, avec des idées délirantes - qui nécessite une hospitalisation à laquelle elle ne peut consentir du fait de ses troubles, est fichée. Autant dire que, pour tout accident de la vie ayant des conséquences psychiques suffisamment graves, toute personne se trouve inscrite de façon indue dans ce fichier.

Depuis mai 2019, elle est potentiellement considérée comme un terroriste en puissance. Nous dénonçons le renforcement de cet amalgame entre terrorisme et troubles psychiques et mentaux qu'entérine le gouvernement actuel.

Alors que la Ministre de la Santé peut se montrer prompte à être « extrêmement choquée », à féliciter le « sang-froid » des hospitaliers devant « l'inqualifiable » d'événements inexistant à la Pitié Salpêtrière le 1er mai dernier, que penser du silence d'Agnès Buzyn sur ce décret ? Qu'en dit Franck Bellivier le nouveau délégué à la psychiatrie ? Ce silence est inadmissible.

Après le fichage dans le logiciel Si-Vic de l'AP-HP des gilets jaunes blessés, après les violences de l'Etat, après les abus de pouvoir et les mensonges de représentants de l'ordre public, cette nouvelle dérive sécuritaire et stigmatisante ne peut que nous révolter.

Nous appelons l'ensemble des citoyens pour qui la démocratie, les libertés fondamentales, la séparation des pouvoirs, le respect de la vie privée et du secret professionnel ne sont pas des vains mots, à se mobiliser contre ce décret faisant basculer toujours plus notre République vers un Etat de non droit.

[Tapez ici]